

Par procuration?

Une personne de votre choix se présentera avec

- votre procuration,
- la copie de votre pièce d'identité
- la copie de sa pièce d'identité.

N'oubliez pas d'imprimer ces 3 documents (ils seront conservés par le service).



Procuration



**Copie de votre
pièce d'identité**



**Copie de la pièce
d'identité de la
personne mandatée**